

tassinlademilune.fr



**TASSIN
LA DEMI-LUNE**
TELLEMENT
PROCHE
DES FAMILLES

**ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL
ECOLE D'ALAÏ - 6 / 12 ANS**

Vacances de printemps
du 21 avril au 2 mai 2025



VACANCES
PRINTEMPS
2025

ACCUEIL DE LOISIRS

SEMAINE du 21 au 25 avril

Lundi 21 avril

FERIÉ

Mardi 22 avril

Sortie piscine Aquavert
Pitch out géant

Mercredi 23 avril

Quidditch
Activité manuelle de saison
Buffet de saison

Jeudi 24 avril

Journée au Parc de la Tête d'Or
Capture de drapeau
Course d'orientation

Vendredi 25 avril

Volley assis
Loup garou
Tournoi de ping-pong
Jeux de société

TARIFS PAR ACTIVITÉ ET PAR JOUR

Quotient Familial (CAF)	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6
	de 0 à 400 €	de 401 à 800 €	de 801 à 1200 €	de 1201 à 1900 €	de 1901 à 2400 €	2401 et +
Domicilié à Tassin la Demi-Lune						
Journée	10 €	14 €	19 €	24 €	25 €	27 €
Non domicilié à Tassin la Demi-Lune						
Journée	14 €	18 €	24 €	30 €	34 €	38 €

MUNICIPAL D'ALAÏ

SEMAINE du 28 avril au 2 mai

Lundi 28 avril	Parcours acrobatiques au gymnase des Genêtiers Plastique fou, pop-up Spike ball
Mardi 29 avril	Acrobranche Petit bac géant
Mercredi 30 avril	Initiation badminton Création d'un bonhomme nature Land art
Jeudi 1 ^{er} mai	FERIÉ
Vendredi 2 mai	Footbaskill Défi Kappla Grand jeu : «Qui veut gagner des millions »

Informations complémentaires :

- Le calcul du Quotient Familial CAF se fait de la manière suivante :
(Revenu Net Global (*Impôt sur le Revenu*) / Nombre de Parts du Foyer) / 12 ;
- Dégressivité de 10 % à la fratrie : réduction pour plusieurs enfants d'une même famille inscrits lors d'une même période de vacances



À RETENIR

Ouverture des inscriptions : lundi 31 mars 2025 à 14h

Inscriptions possibles jusqu'à 2 jours avant l'activité

- en ligne : tassinlademilune.portailcitoyen.eu/ (Rubrique Education-Enfance.)
- sur rendez-vous : 04 72 59 19 59 / animation@villetassinlademilune.fr
- Permanence au public le mercredi de 13h30 à 17h / Hôtel de Ville.

DOCUMENTS INDISPENSABLES POUR L'INSCRIPTION

- Dernier avis d'imposition et/ou n° d'allocataire CAF à présenter pour le calcul du tarif
- Fiche sanitaire à télécharger sur le site de la Ville et à compléter (à l'aide du carnet de santé à jour)
- Attestation de responsabilité civile 2024/2025
- Projet éducatif, règlement intérieur et projet pédagogique consultables sur le site de la Ville ou au Service Éducation, sur demande.

MODALITÉS ET CONDITIONS D'ACCUEIL

- Point de rendez-vous : Ecole d'Alai - 1 allée de l'étoile d'Alai - Francheville
- Horaires : 9h à 17h
- Possibilité d'accueil de 8h à 9h et de 17h à 18h : 1,80 € l'heure

En cas de retard, merci de contacter le 07 71 43 45 75

- Avoir 6 ans révolus
- Repas et goûter à fournir dans un conditionnement adapté (Possibilité de réchauffer)
- Prévoir une tenue adaptée à la météo et à l'activité du jour
- Avoir lu et accepté le règlement intérieur
- Les enfants en situation de handicap sont les bienvenus

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Direction Culture, Jeunesse, Sports et Vie Scolaire - **Service Education**

Hôtel de Ville – www.tassinlademilune.fr

Permanence au public : le mercredi de 13h30 à 17h
04 72 59 19 59 / animation@villetassinlademilune.fr